

Projet Educatif Territorial

Commune d'**OLLAINVILLE**

2023-2026



SOMMAIRE

1. LE DIAGNOSTIC

- A. CONNAISSANCE DU TERRITOIRE
- B. PERIMETRE ET PUBLIC DU PEDT
- C. CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE
- D. LES FORCES ET FAIBLESSES
- E. LES ACTEURS DU TERRITOIRE
- F. LA PLACE DU PEDT
- G. LES ACTIONS EN COURS

2. LES OBJECTIFS

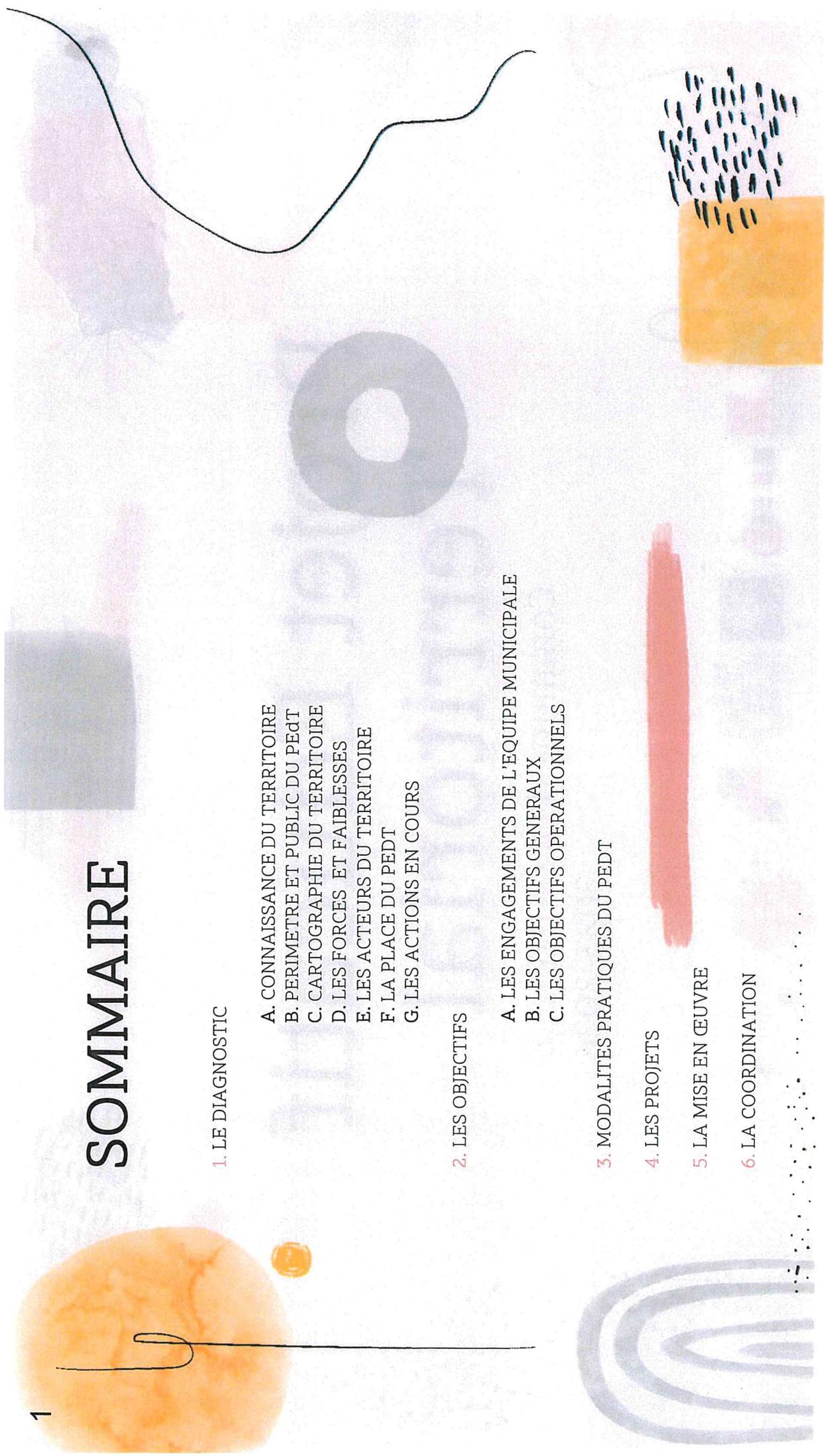
- A. LES ENGAGEMENTS DE L'EQUIPE MUNICIPALE
- B. LES OBJECTIFS GENERAUX
- C. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

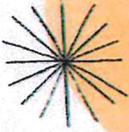
3. MODALITES PRATIQUES DU PEDT

4. LES PROJETS

5. LA MISE EN ŒUVRE

6. LA COORDINATION





INTRODUCTION

- La commune d'Ollainville développe son troisième Projet Educatif Territorial, dispositif qui donne un cadre de référence pour permettre à nos enfants et à nos jeunes de s'épanouir dans notre ville. Il invite à s'interroger sur nos pratiques et à adapter l'offre aux mutations de la société et de notre territoire. Ce projet nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs : enfants, jeunes, enseignants, personnels municipaux, partenaires institutionnels, parents, associations et élus. Il s'enrichit de la pluralité des expériences et compétences de tous et ambitionne une perpétuelle amélioration de la qualité des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.
- Les élus souhaitent mettre l'accent sur **le vivre ensemble, la réussite, la participation** avec en toile de fond **la transition écologique**. En effet, impossible de nos jours de penser chaque projet autrement que de façon durable, concrète et participative pour les jeunes générations. Sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux de la citoyenneté et valoriser leur engagement doivent rester des fils conducteurs.
- En outre les labellisations "Unicef, Ville Amie des Enfants" et "Terre de Jeux" qui distinguent Ollainville, marqueurs forts de notre politique éducative, s'inscrivent parfaitement dans ce nouveau PEDT et sont des atouts majeurs pour contribuer à sa pleine réussite.
- Comme le dit le proverbe africain "il faut tout un village pour élever un enfant" : l'éducation ne se limite pas au foyer domestique mais se fait grâce au travail collaboratif de plusieurs acteurs et institutions. Merci à toutes et tous pour le travail en bonne intelligence déjà mené, et à venir les prochaines années, dans un seul but : l'intérêt de nos enfants.

1. LE DIAGNOSTIC

A. CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

• La commune d'Ollainville est située en Ile-de-France, dans le département de l'Essonne, à 30 kms au sud de Paris. Ses principales caractéristiques sont l'accueil sur une grande partie nord de son territoire de terrains militaires (370 hectares) et la présence de deux entités urbaines : la Roche (19 hectares) et le Bourg d'Ollainville (69 hectares) délimitées par la RD116. La commune fait partie du canton d'Arpajon et a intégré depuis janvier 2016 Cœur d'Essonne Agglomération regroupant 21 communes. Elle compte 4862 habitants (sources INSEE 2022).

- Sa localisation sur la RN20, et la proximité de deux gares RER (Egly et Arpajon), lui confèrent une très bonne accessibilité.
- On trouve sur son territoire des commerces de proximité.
- Son tissu associatif est un atout de taille.
- La commune d'Ollainville est bien dotée en termes d'équipements publics, que ce soit dans les domaines du sport, de l'enfance et de la culture :
 - L'espace Aragon avec 4 salles dédiées aux manifestations culturelles et aux associations,
 - Le pôle sportif composé d'un gymnase, d'un dojo et d'une salle multisports
 - La Maison pour Tous où l'on trouve notamment le Conseil Municipal des Enfants et le Relais Petite Enfance
 - L'Espace Simone Veil qui accueille la médiathèque, l'espace jeunes, 2 salles réservées aux associations,
 - La place de l'Orangerie avec le stade de foot, le city parc, 2 terrains de tennis, un Skate Park, 1 terrain de pétanque
 - La bibliothèque annexe située au Pavillon de la Butte aux Grès,
 - La cuisine centrale,
 - L'accueil de loisirs de la Butte aux Grès.

Structure de la population

La population active représente une part importante des Ollainvillois. Le taux d'actifs (part de la population active par rapport à la population totale) est de 65.6 % en 2019.

Parmi les catégories socio professionnelles les plus représentées en 2019, les employés rassemblent à eux seuls 28.2 % des actifs, viennent ensuite les professions intermédiaires avec 25.4 %, puis les ouvriers et les cadres.

La population d'Ollainville est en hausse. C'est une population qui rajeunit fortement avec un indice de vieillissement de 47 personnes de 65 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.

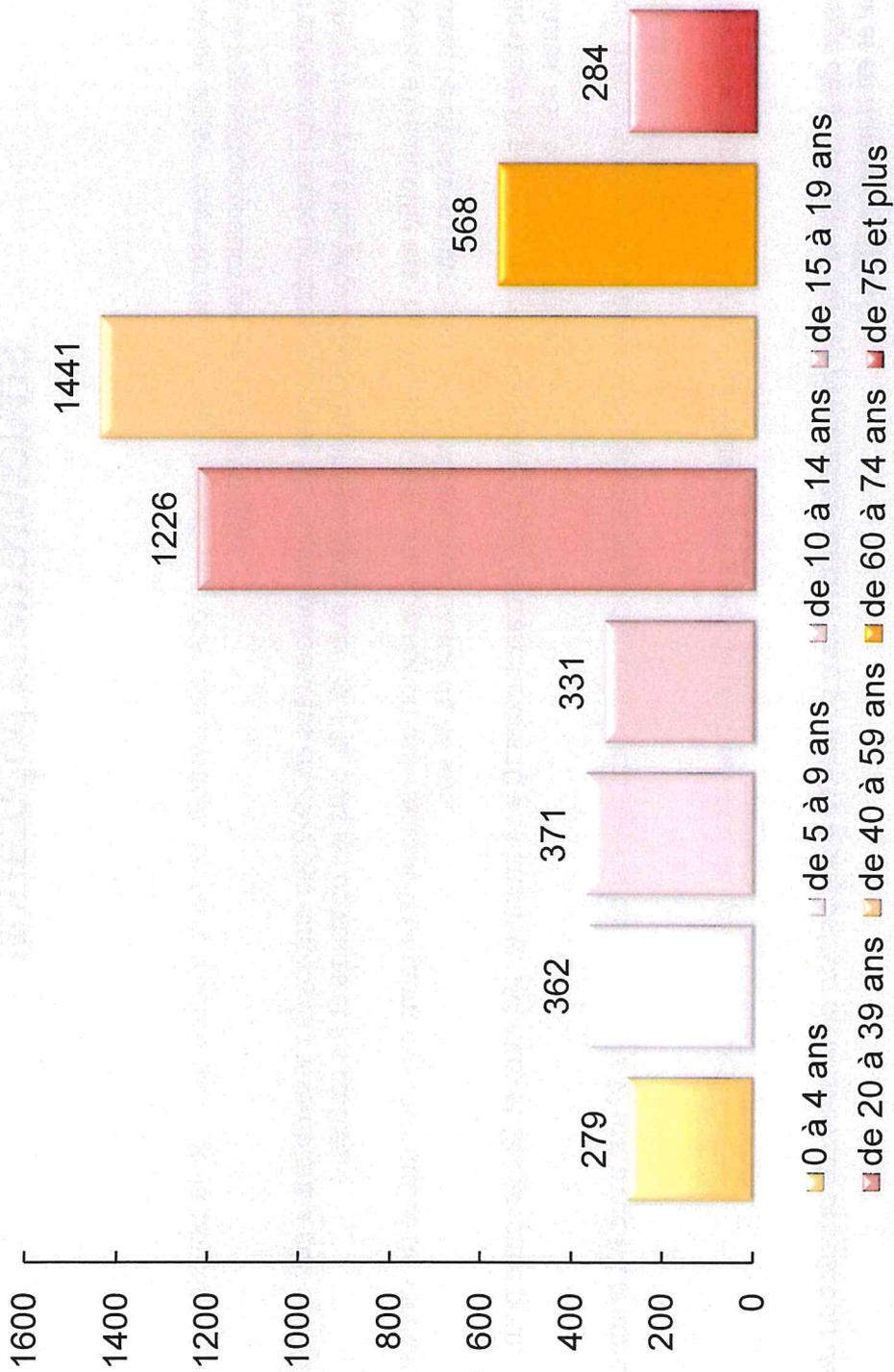
La tranche d'âge la plus importante d'Ollainville est la tranche des 10 à 14 ans avec 187 filles et 184 garçons pour un total de 371 personnes, soit 8 % de la population.

La seconde tranche d'âge de la population la plus importante d'Ollainville est celle des 35 à 39 ans avec 191 femmes et 172 hommes soit 363 personnes.

La 3eme est celle des 5 à 9 ans avec 153 filles et 209 garçons pour un total de 362 personnes.

Le challenge de la commune sur les prochaines années sera de mettre à disposition de la nouvelle population des accueils de qualité et en nombre suffisant.

Age de la population 2020



Source : Insee

Couples – familles – Ménages en 2020

	Ménages selon leur composition						Population des ménages		
	2009		2014		2020		2009	2014	2020
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%			
Ensemble	1 514	100,0	1 663	100,0	1 660	100,0	4 171	4 466	4 505
Ménages d'une personne	295	19,5	323	19,4	306	18,4	295	323	306
Hommes seuls	150	10,6	153	9,2	150	9,1	150	153	150
Femmes seules	135	8,9	170	10,2	155	9,4	135	170	155
Autres ménages sans famille	4	0,3	20	1,2	10	0,6	16	61	20
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 215	80,2	1 319	79,3	1 345	81,0	3 860	4 082	4 179
Un couple sans enfant	393	26,0	489	29,4	455	27,4	790	1 010	920
Un couple avec enfant(s)	693	45,8	704	42,3	677	40,7	2 733	2 729	2 674
Une famille monoparentale	129	8,5	127	7,6	213	12,8	337	342	585

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle - 2020

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2020				
	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	1 660	100,0	4 505	100,0
Agriculteurs exploitants	5	0,3	15	0,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	61	3,7	215	4,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	346	20,8	1 058	23,5
Professions intermédiaires	382	23,0	1 128	25,0
Employés	306	18,4	993	22,0
Ouvriers	132	8,0	363	8,0
Retraités	413	24,9	701	15,6
Autres personnes sans activité professionnelle	15	0,9	31	0,7

Source : Insee, RP2020 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2023.



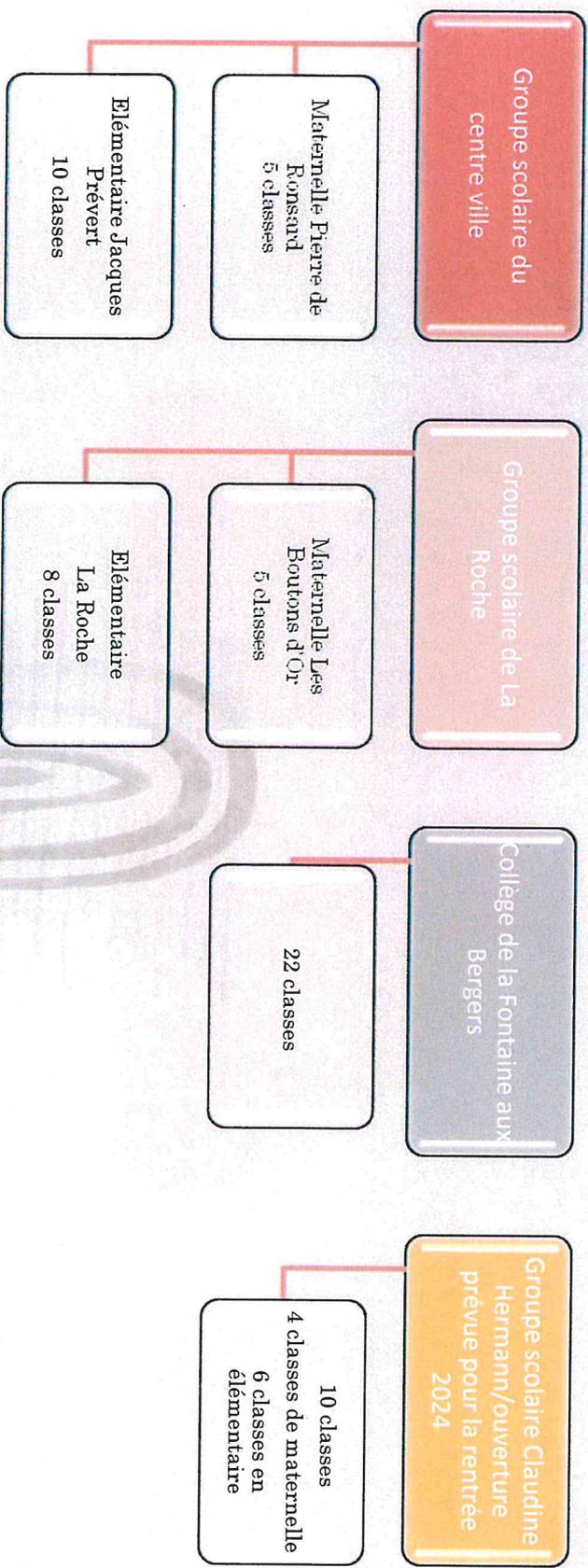
B. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PEDT

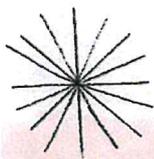
Le PEDT a pour périmètre la commune d'Ollainville et concerne les enfants et les jeunes âgés de 3 à 17 ans. Les écoles primaires et le collège sont donc concernés par celui-ci.

Les actions mises en place concernent à la fois les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. 719 enfants scolarisés dans les établissements scolaires et 600 collégiens.

Les enfants inscrits dans des établissements extérieurs (écoles privées, classes ULIS ...) peuvent fréquenter les temps d'accueil extrascolaires de la ville.

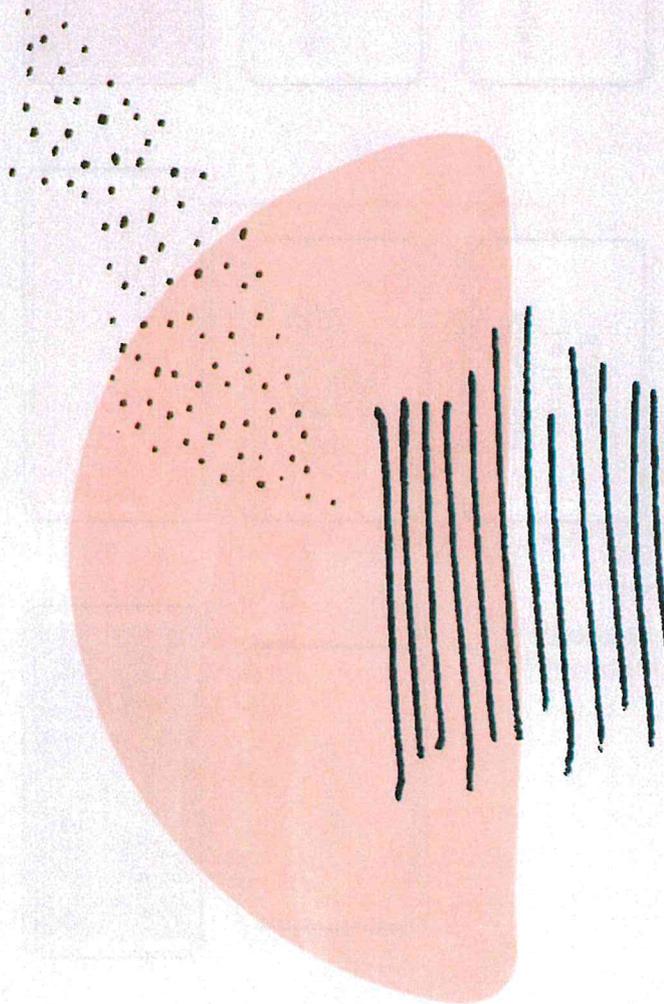
Pour information, un Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) dénommé le Château du Lac est implanté sur la commune. Il compte 86 élèves issus de SEGPA, de classes ULIS et UPE2A en priorité et prépare aux CAP (menuiserie, maçonnerie, horticulture...) en 2 ans.





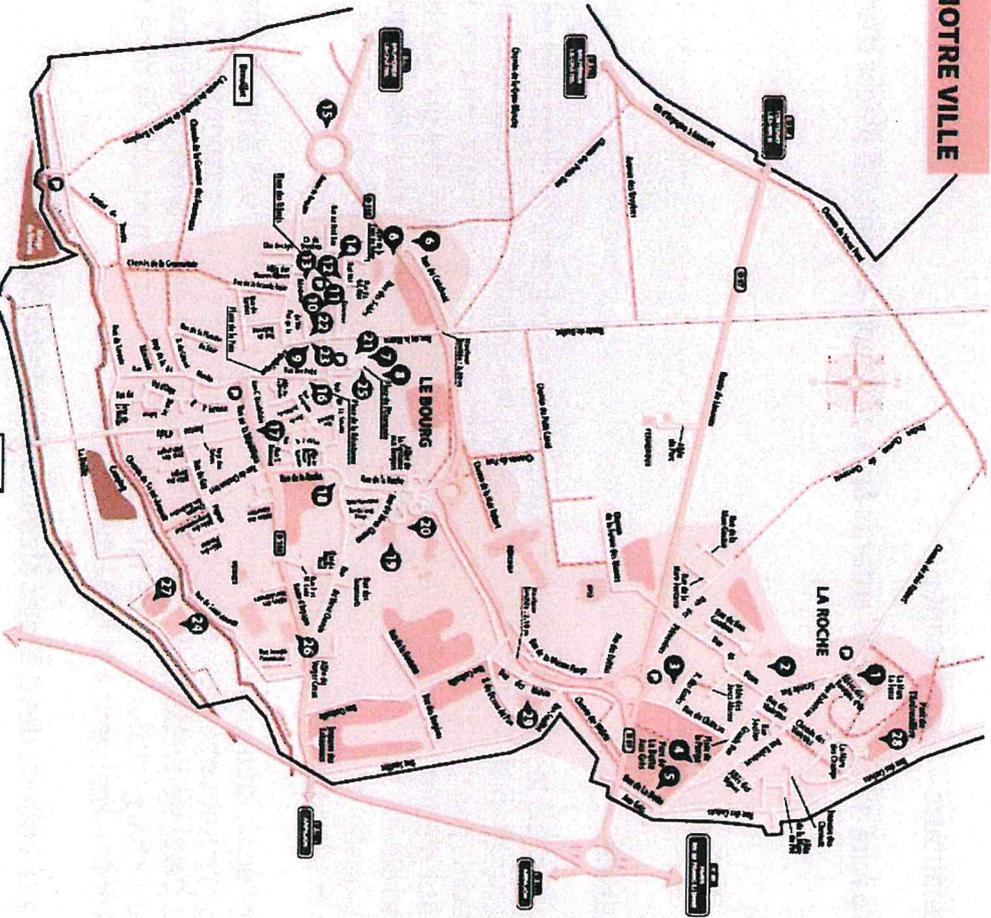
Public ciblé

Le public ciblé du PEdT concerne tous les enfants de 3 à 11 ans en priorité
La tranche 12 – 17 ans sera également prise en compte afin de répondre aux
besoins essentiels d'accompagner l'enfant jusqu'à sa vie de jeune adulte.



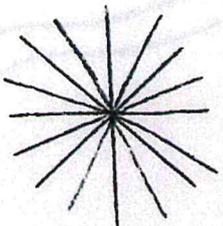
C. CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE

NOTRE VILLE



PLAN DE LA VILLE

- 1 Ecole maternelle des Boutons d'Or
- 2 Centre Technique Municipal
- 3 Ecole élémentaire de la Roche
- 4 Orangerie - Bibliothèque amane
- 5 Accueil de loisirs
- 6 Cimetières
- 7 Stade
- 8 Terrain multisports - Skate Park
- 9 Maire - Parc de la Villa de la Tourelle
- 10 Ecole élémentaire Jacques Prévert
- 11 Ecole maternelle Pierre de Ronsard
- 12 Maison de la Petite Enfance
- 13 Place des Droits de l'Enfant - Aires de jeux
- 14 Espace Louis Aragon
- 15 Monument de la Croix du Siège
- 16 Place Verte :
Poste de Police Municipale
Atelier de la Pléiade
Monument aux Morts
- 17 Chapelle Notre Dame de Lourdes
- 18 « Le Château du Lac »
Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)
- 19 Gymnase Alain Mimoun - Piste sportive
- 20 Collège de la Fontaine aux Bergers
- 21 Espace Simone Weil
Médiathèque
Maison des Jeunes
Salles associatives
- 22 Espace Liberté - Maison pour Tous
- 23 Maison des Institutions
- 24 Station de traitement des eaux du Moulin Neuf
- 25 Terrains de tennis
- 26 Cuisine Centrale
- 27 Parc de l'eau
- 28 Parc de l'Ardenne - Parcours de santé
- 29 Groupe scolaire des Belles Vies



Les différentes structures d'accueil de l'enfant présentes sur la commune : les temps hors cadre du PEdT

- La petite enfance – compétence communautaire – comprenant :
 - un établissement multi-accueil d'une capacité d'accueil de 30 enfants âgés de 3 mois à 6 ans (26 places d'accueil régulier, 4 places d'accueil occasionnel).
 - un lieu d'accueil enfant /parent (L.A.E.P)
 - un Relais Petite Enfance
- Pause méridienne – compétence communale

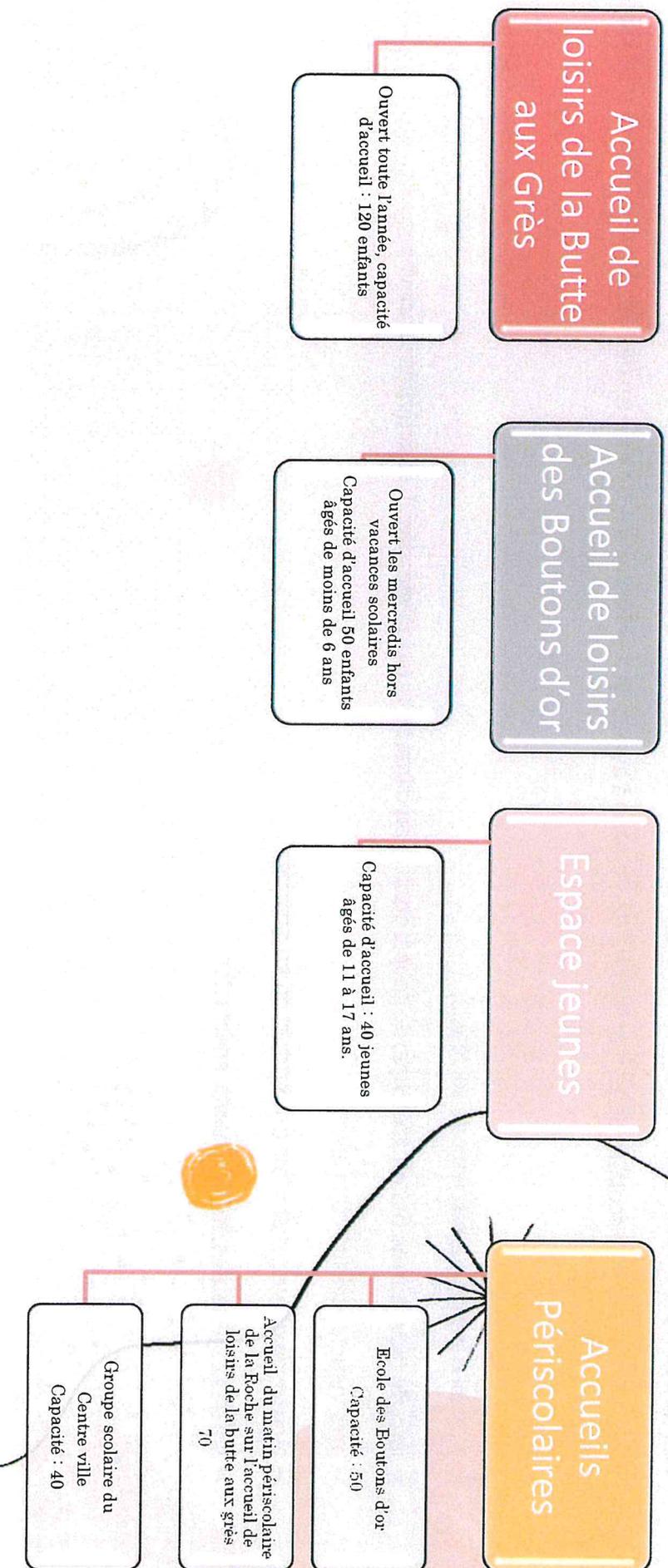
Pour permettre aux enfants de se restaurer dans les meilleures conditions, deux services sont organisés de 11h30 à 13h30. En partenariat avec le prestataire de restauration et l'équipe de restauration, les enfants bénéficient tous les jours de plats diversifiés et équilibrés. Un repas végétarien par semaine et des produits BIO sont proposés aux enfants. Le circuit court est également privilégié, la commune ayant demandé au prestataire de s'approvisionner chez des producteurs locaux. Les repas sont préparés dans la cuisine centrale en liaison chaude (nouvelle cuisine centrale mise en production en juillet 2022). Une commission restauration, à laquelle participent les parents d'élèves élus et 2 élus du CME, se réunit tous les deux mois pour valider les menus élaborés par une diététicienne de la société de restauration.

La mise en place de selfs (août 2021 pour l'école élémentaire Jacques Prévert et à l'horizon 2025 pour l'école de la Roche) a permis ou va permettre de développer l'autonomie des enfants et de les rendre plus responsables de leurs choix alimentaires tout en évitant le gaspillage. Cette nouvelle approche permet également de fluidifier le service. Un animateur, référent sur chaque site, est chargé d'alerter et de faire remonter les informations à la direction. Animateurs rôle éducatif – éducation du goût – mangent à la table des enfants

- Des études surveillées sont proposées aux enfants des 2 écoles élémentaires de 16h30 à 18h30.

Les temps soumis au PEDT

- Les structures d'accueil de l'enfant



- Les accueils de loisirs

Un accueil périscolaire est proposé afin de répondre aux attentes des familles ollainvilloises dans lesquelles souvent 2 parents travaillent. Il fonctionne les lundis, mardis, mercredis, jeudis, et vendredis de 7h00 à 19h00 pendant les vacances scolaires et le mercredi de 7h00 à 13h30 ou 19h00 pendant les périodes scolaires.

Cet accueil hors temps scolaire permet à l'enfant de s'ouvrir à autrui et a pour vocation d'être un lieu de vie où alternent différents temps :

- jeux éducatifs,
- jeux de détente (cartes, jeux de société...),
- jeux de plein air (de ballon, d'équipe, de coopération...) ou d'intérieur (stratégie, dés...) et activités sportives,
- arts visuels (dessin, coloriage),
- lecture de contes, d'albums (individuel ou en groupe),
- sorties extérieures, intervenants, spectacles.

La création d'un Conseil de Vie Périscolaire, ainsi que des contacts permanents avec les parents permettent de réguler le fonctionnement de l'accueil de loisirs et de répondre au plus près aux besoins intrinsèques des enfants.

Public concerné

Enfants de 3 à 13 ans inclus.

Capacités et lieux

120 pour l'ACM de la Butte aux Grès
50 pour l'ACM des Boutons d'Or

Encadrement

Un directeur ou une directrice sont présents sur chaque site ainsi que des animateurs(trices) titulaires du BAFA ou stagiaires BAFA, selon les normes d'encadrement.

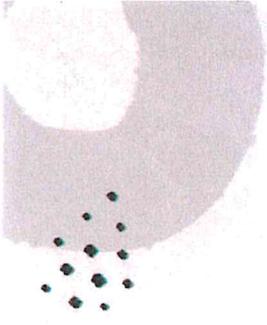
- **Les accueils périscolaires maternels et élémentaires**

En complémentarité avec le temps scolaire, ces accueils proposent des activités sous forme d'ateliers qui prennent en compte le bien-être des enfants.

- Un référent est nommé sur chaque site,
- Un circuit de ramassage scolaire est proposé aux familles, service encadré par deux animateurs.

- **L'Espace jeunes**

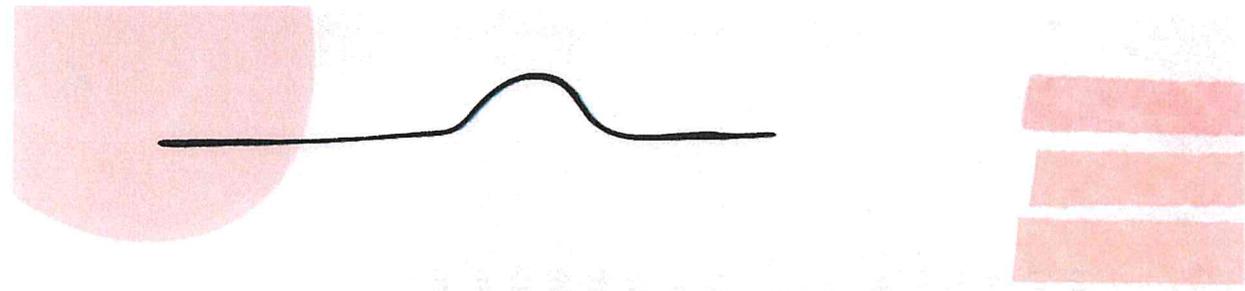
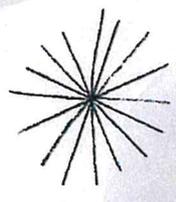
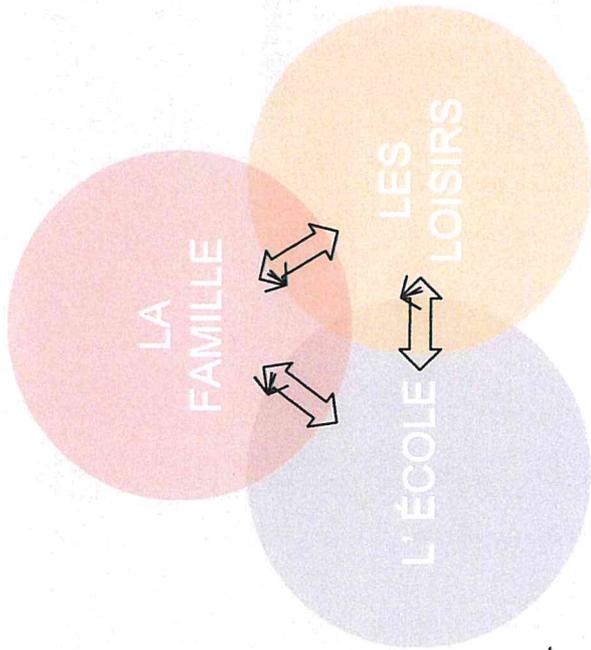
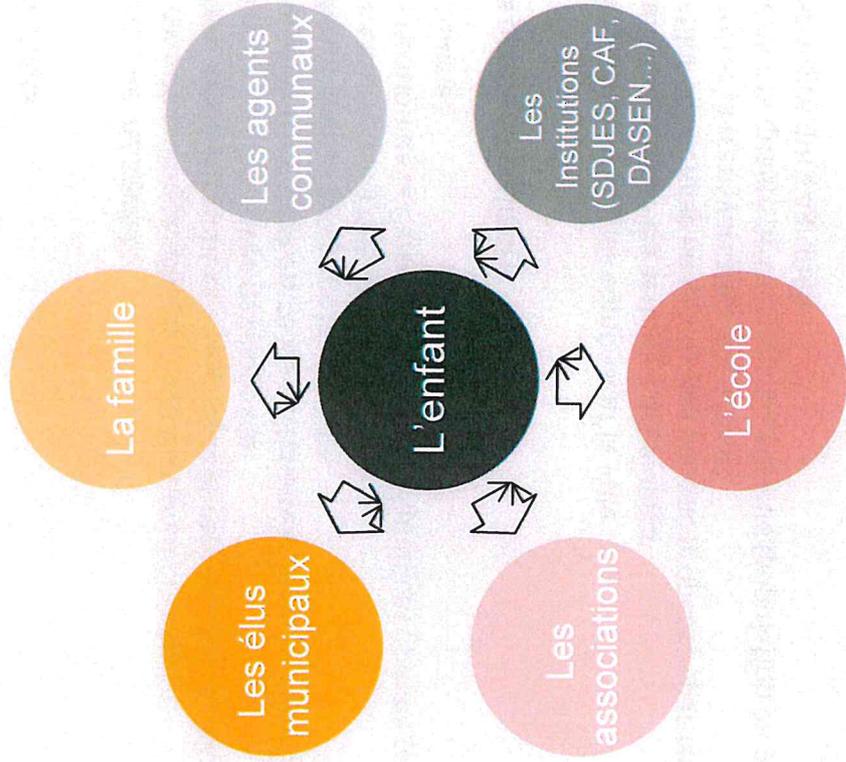
L'Espace jeunes d'Ollainville est une structure ouverte accueillant les jeunes ollainvillois de la 6ème jusqu'à l'âge de 17 ans. Il a pour mission l'accueil, l'offre d'activités de loisirs, de découverte. Il est aussi un lieu d'écoute et d'accompagnement d'initiatives des jeunes ollainvillois.



D. FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

- Les atouts
 - un cadre de vie agréable
 - une volonté politique affirmée en direction de l'enfance
 - un tissu associatif riche et dynamique et reconnu par les élus
 - des structures sportives développées
 - une qualité d'échange entre les partenaires (écoles, animation, élus ...)
 - un circuit spécial bus pour les écoliers
 - un bus municipal à disposition des écoles
 - identification de la Caisse d'Allocations Familiales comme partenaire privilégié
 - ville jumelée
- Les points de vigilance
 - deux quartiers éloignés composent la ville
 - communication sur les actions à développer
 - travailler sur la mise en valeur des actions proposées par les structures
 - structurer la transversalité des actions
 - préserver la qualité de l'accueil des enfants (population en augmentation)
 - un territoire qui s'agrandit

E. LES ACTEURS DU TERRITOIRE





Les services internes

1. Le pôle enfance composé :
 - d'une directrice et d'un directeur adjoint,
 - d'une référente par groupe scolaire, au nombre de 3 (Bouton d'Or, La Roche, Jacques Prévert/Pierre de Ronsard)
 - d'une équipe d'animation constituée de 15 animateurs
 - de 8 ATSEM
 - d'une référente CME
2. Les équipes d'entretien
3. Les équipes de restauration
4. Le service jeunesse composé
 - d'un directeur
 - de 2 animateurs
5. Les équipes techniques
6. Les intervenants sports et musique (2)
7. La police municipale – rôle de prévention et de sécurité routière

Les partenaires principaux

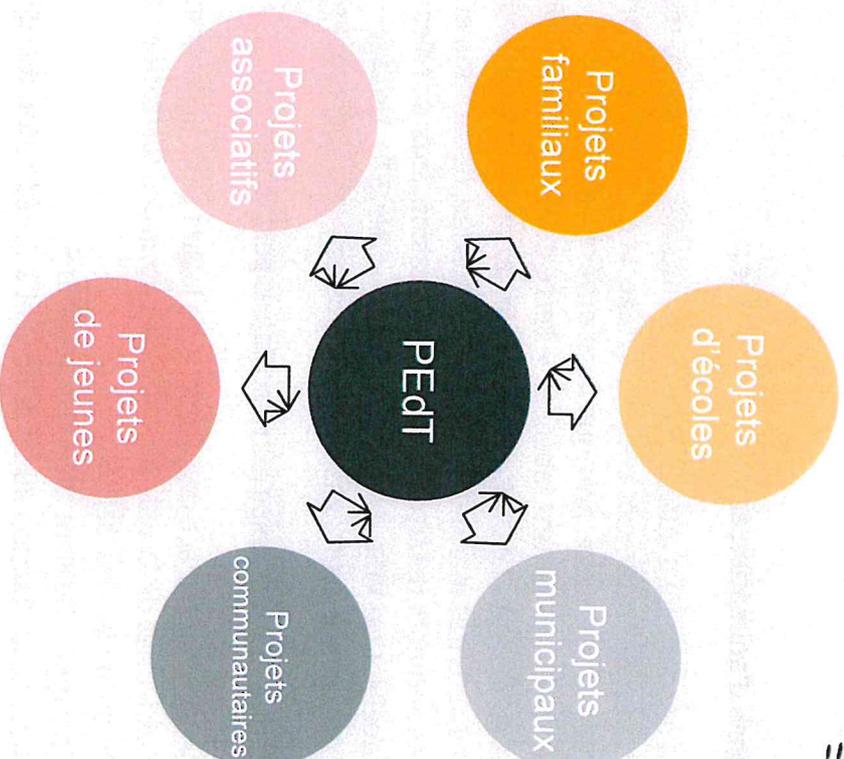
- Les directrices d'écoles et enseignant(e)s
- La principale du collège et les professeurs
- Les parents d'élèves
- Les enfants des établissements scolaires
- Les enfants élus du CME
- Les Comités Consultatifs : aînés, Agenda 21
- Le prestataire de la restauration collective
- Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Le Conseil Départemental
- Cœur d'Essonne Agglomération
- Le Syndicat de l'Orge
- L'Unicef
- Terre de jeux 2024
- Les associations (l'Association Sportive d'Ollainville, le Club Cycliste, l'association Ollainville Art et Image, Jumelage l'association des parents d'élèves ...)

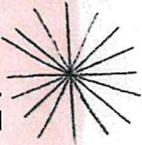
F. LA PLACE DU PEDT DANS LE CONTEXTE TERRITORIAL

Véritable outil de collaboration locale qui formalise une démarche partenariale et évolutive, le PEDT vise à proposer, à chaque enfant et à chaque jeune, un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous les temps de sa vie.

Une volonté politique :

- pour un territoire cohérent,
- par une concertation, et une démarche partagée,
- pour des priorités éducatives.





G. LES ACTIONS EN COURS

- Les projets d'animation actuels portent sur :
 - La découverte d'autres cultures, coutumes, de l'art au travers des voyages....
 - L'intergénérationnel avec le partage, la découverte, l'enrichissement, support photos....
 - L'art : découverte, pratique avec différents supports,
 - Le sport - commune labélisée « Terre de Jeux 2024 » - rencontres inter écoles – semaine du sport ...
 - La solidarité - Le CME avec la boum au profit des restos du cœur et Téléthon,
 - Les activités manuelles : peinture, fresque, décoration et thématique sur les vacances,
 - Les activités théâtrales : jeux d'expression, jeux de rôles....
 - Labélisation Ville Amie des Enfants – UNICEF : Uniday,
 - L'environnement : gaspillage, Essonne Verte Essonne Propre.

- Les activités sur les temps extra scolaires permettent :
 - De mettre en place des accueils de loisirs sans hébergement durant les vacances,
 - Aux jeunes de la ville de s'engager dans des formations BAFA, des chantiers citoyens, de s'investir dans le milieu associatif,
 - De proposer des séjours,
 - Un rapprochement intergénérationnel,
 - Une sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets pendant le temps de la restauration –ACM.

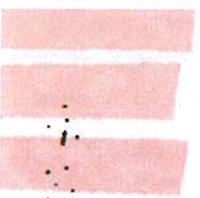
- Les actions transversales :

- L'accueil d'enfant en situation de handicap,
- Les suivis d'enfants sur les différents temps,
- Les actions du CME autour de la rencontre des cultures, sur le gaspillage,
- Les passerelles organisées entre l'accueil de loisirs et le service jeunesse,
- Essonne verte Essonne propre sous l'égide du CME.

- Les activités sur les temps périscolaires et extrascolaires permettent la mise en place de :

- Actions autour de la citoyenneté : élections du CME,
- Projet potager dans les écoles : animation jardin partagé,
- Actions de développement des usages de l'informatique : dotation de TNI,
- Des projets et ateliers avec les intervenants sport et musique : projets artistiques, découverte de sports,
- Des actions avec la médiathèque,
- Activités sportives dans le cadre du label Terre de Jeux 2024,
- Des passerelles entre les grandes sections et les CP et les CM2 et le collège,
- Mise en place de l'aide aux devoirs assurée par des bénévoles.

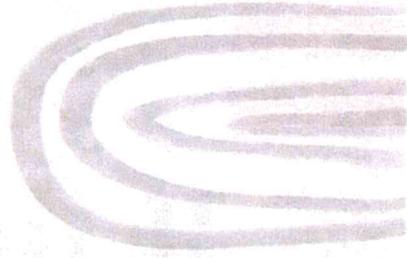
Les actions en cours suivent les projets pédagogiques des structures d'accueil et sont retrouvées dans la partie contenu du PEdT.

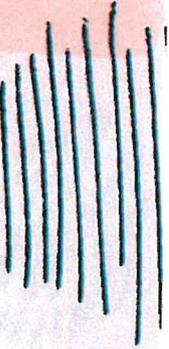


2. LES OBJECTIFS

A. LES ENGAGEMENTS DE L'EQUIPE MUNICIPALE

- Sels dans les écoles élémentaires
- Réhabilitation de l'école de la Roche
- Continuer à développer l'école numérique
- Favoriser les sorties scolaires, les classes de découvertes et les séjours
- Diversifier les activités proposées dans les accueils de loisirs
- Favoriser l'accès de tous à la culture et aux sports
- Maîtriser la chaîne de fabrication des repas servis aux enfants
- Développer l'accueil des 16-25 ans
- Aider les enfants à vivre et à exercer leur citoyenneté





B. LES OBJECTIFS GENERAUX RETENUS PAR L'EQUIPE MUNICIPALE

OBJECTIF 1 :

Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents (3-17 ans)

En veillant au respect de soi et des autres, en permettant à des publics d'âges différents de se rencontrer, en développant des actions en faveur de l'égalité fille / garçon, en permettant la prise de décisions collectives.

OBJECTIF 2 :

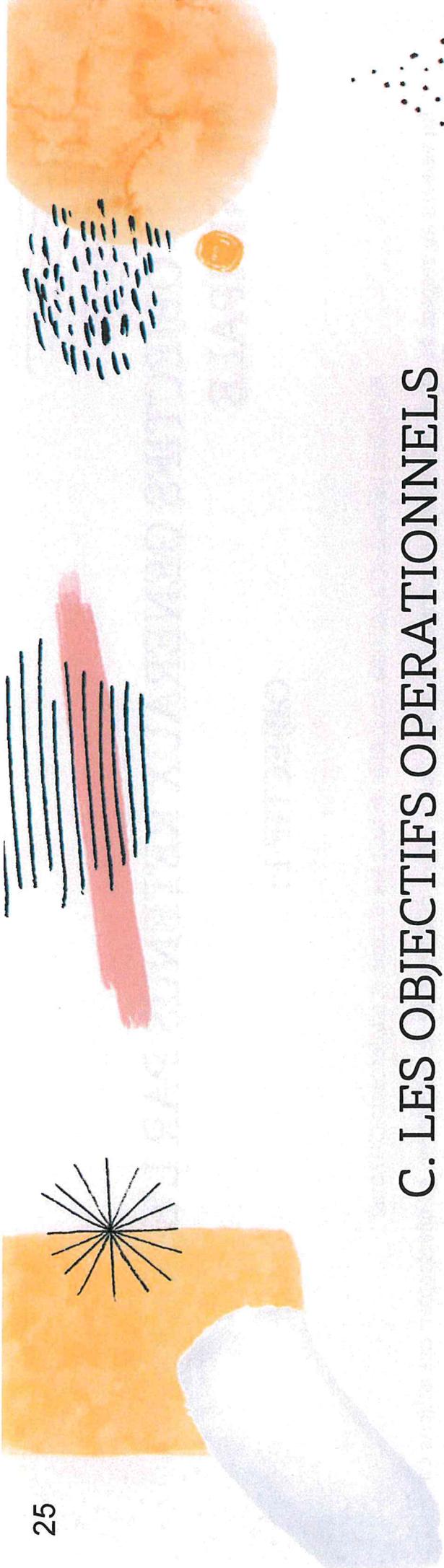
Développer l'apprentissage de la citoyenneté et du « vivre ensemble »

En développant l'éducation à la paix et à la non-violence, en permettant l'expression et la participation de chacun, en développant des actions favorisant l'intérêt commun, en renforçant le sens civique, en sensibilisant les enfants aux enjeux du développement durable.

OBJECTIF 3 :

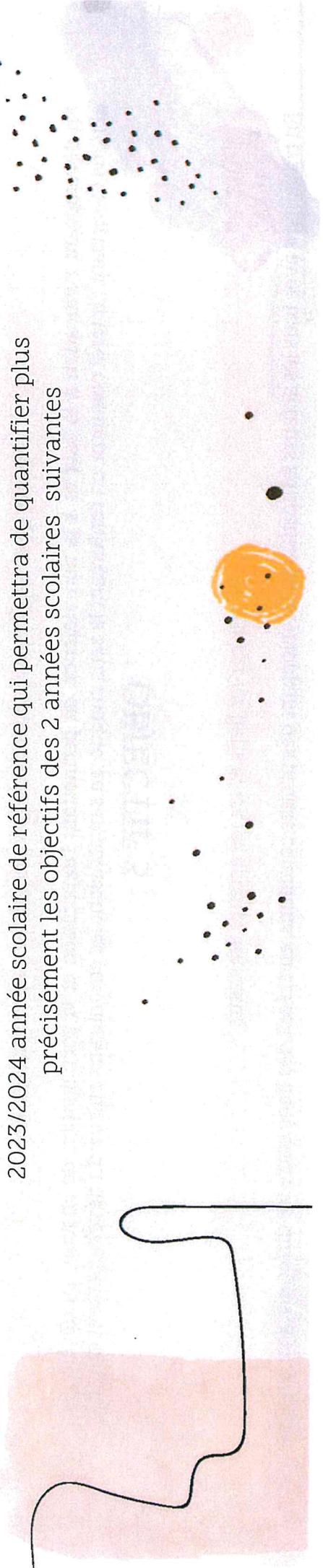
Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs

En travaillant avec tous les acteurs éducatifs, en développant des projets communs, en créant des liens entre les différentes structures.



C. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

2023/2024 année scolaire de référence qui permettra de quantifier plus précisément les objectifs des 2 années scolaires suivantes



1. Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents (3-17 ans)

Les priorités données par l'ensemble des acteurs et les moyens accordés par la ville d'Ollainville en faveur de la coéducation permettent d'atteindre cet objectif.

COMMENT	ACTIONS	INDICATEURS D'EVALUATION
<p>Mettre en place des interventions sur les temps scolaires (éducation musicale, éducation sportive, éducation artistique, jeux d'échecs...) qui proposent une offre éducative complémentaire à l'apprentissage scolaire, le tout en lien avec les projets d'école</p>	<p>Mise en place d'ateliers de chant et de musique sur les écoles primaires de la ville Recrutement d'intervenants par la commune Ateliers musique proposés par l'Espace Jeunes Création et représentation d'un spectacle</p>	<p>Nombre des divers ateliers sur le temps scolaire avec le planning des différentes écoles Tous les enfants des écoles (695) participeront aux ateliers sport et musique chaque année sur les trois ans du PEDT Participation des jeunes aux manifestations organisées sur le territoire communal Bilan des ateliers Pérennité des demandes des enseignants Nombre de familles présentes aux représentations Implication des jeunes dans les manifestations communales – ex : fête de la musique</p>
<p>Proposer un accueil de loisirs accessible à tous avec des activités variées</p>	<p>Lieu d'accueil ouvert à tous les enfants Propositions de planning d'activités variées Mise en place de projets d'animation sur les mercredis et vacances</p>	<p>Augmentation du taux de fréquentation des enfants sur les temps péri et extrascolaires selon les tranches d'âges tout en développant l'accueil des jeunes enfants issus de familles défavorisées Bilan des plannings proposés sur l'année</p>
<p>Permettre l'accès à tous aux lieux culturels</p>	<p>Des ateliers animés par les médiathécaires sont proposés aux enfants sur les temps scolaires et extrascolaires Mise en place du salon du livre hivernal Proposition de spectacles avec des thématiques Partenariat avec le service culturel – interventions de compagnies dans les écoles</p>	<p>Une séance à la médiathèque pour tous les enfants une fois par trimestre Nombre de séances organisées sur les temps scolaires, péri et extrascolaires Nombre d'enfants bénéficiaires Incidence sur le taux de fréquentation de la médiathèque Nombre de familles présentes aux spectacles Satisfaction des équipes pédagogiques Retours des équipes pédagogiques sur les effets des actions sur les enfants</p>



COMMENT

Accompagner les parents dans la coéducation

Faire participer les enfants aux différents projets de la ville : citoyenneté, terre de jeux 2024, téléthon, permis du citoyen, UNICEF en partenariat avec les acteurs associatifs, comités consultatifs

Inclusion des enfants en situation de handicap

ACTIONS

Proposer des temps de rencontre : café débat, matinées rencontre

Mise en place d'actions entrant le dispositif des chantiers citoyens – Espace Jeunes
Manifestations sportives en lien avec terre de jeux 2024
Participation au téléthon
Participation à la Journée Uniday

Accompagnement des familles d'enfants en situation de handicap
Faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap
Former les agents à l'accueil des enfants en situation de handicap
Recruter les AESH sur les temps de restauration scolaire
Proposer des activités de découverte sportives adaptées avec l'ASO et l'Espace Jeunes

Prévoir des temps de concertation entre les acteurs
Rédaction d'un règlement commun
Suivi des enfants sur les différents temps
Permettre aux enfants d'établir une continuité et une cohérence entre les différents temps éducatifs

Proposition de sorties variées sur les temps scolaires et périscolaires
Forum des métiers avec la participation des parents
Proposition de séjours avec thématique
Echange avec Loxstedt, ville allemande jumelée avec Ollainville

INDICATEURS D'EVALUATION

Evolution et nature de la participation (écoute, proposition, implication dans les projets) des familles, notamment des familles éloignées de l'école
La dynamique des échanges
Pertinence des thématiques
Qualité des échanges

Nombre d'actions annuelles mises en place.
Contenu des actions
Implication des enfants participant aux différents événements
Fiche projet à compléter pour chaque manifestation
Nombre d'associations intervenantes

Mise en place d'un protocole d'accueil pour les familles et enfants
Nombre de familles accompagnées – leur satisfaction/organisation facilitée ou non
Nombre d'agents formés et plus-value des formations dans l'accueil des enfants
Nombre d'enfants en situation de handicap qui fréquentent les temps d'accueils périscolaires et extrascolaires
Nombre d'agents recrutés au regard des besoins
Intérêt des enfants pour les activités de découverte sportive : évolution du nombre d'enfants et des comportements vis-à-vis des camarades en situation de handicap

Mise en place d'un règlement dès 2023
Nombre de réunions entre les différents partenaires.
Nombre de participants à ces temps d'échange
Appropriation du règlement par les enfants
Mesurer l'efficacité de ces actions sur le savoir-être et le bien-être de l'enfant sur tous les temps d'accueil (7h-19h)

Nombre de rencontres organisées et de sorties sur l'année/nombre d'enfants concernés
Evolution sur l'orientation des jeunes/égalité de l'accès
Nombre de séjours proposés et effectif de jeunes concernés/ACM et espace jeunes
Satisfaction des participants

2. Développer l'apprentissage de la citoyenneté et du « vivre ensemble »

COMMENT	ACTIONS	INDICATEURS D'EVALUATION
<p>Inclure à l'engagement citoyen en valorisant la différence, le partage, l'entraide</p> <p>Sensibiliser les enfants à l'égalité filles-garçons/au handicap.</p> <p>Impliquer les enfants dans les projets de l'Unicef, ville amie des enfants .</p> <p>Initier à l'éco-citoyenneté et aux enjeux du développement durable</p>	<p>Mettre en place des règles communes, des actions de sensibilisation auprès des enfants sur le savoir vivre ensemble</p> <p>Associer le CME</p> <p>Sensibiliser les équipes avec des formations et débats</p> <p>Réalisation de scénettes théâtrales sur ce sujet</p> <p>Organiser un travail d'orientation sur les métiers filles-garçons.</p> <p>Ideé de faire vivre « une journée handicap invisible », une semaine sur la différence , de travailler sur le handicap en EPS ...</p> <p>Un travail au quotidien auprès des enfants sur la différence à travers des jeux et des discussions</p> <p>Faire participer les enfants à des actions comme le téléthon, la boum des restos du cœur</p> <p>La journée de la culture organisée par le CME</p> <p>Mise en place d'actions par le CME, au travers des projets d'écoles, et au sein des accueils de loisirs.</p> <p>Démarches anti-gaspillages sur le temps du midi au travers d'animation et de sensibilisation</p> <p>Découverte de son environnement, comment le protéger et le préserver</p> <p>Mise en place du Conseil de Vie Collégienne</p> <p>Mise en place d'actions et de projets sur les différents temps de l'enfant</p> <p>Sensibiliser et former les équipes éducatives</p> <p>Mise en place de poubelles de tri sur les structures</p> <p>Actions contre le gaspillage alimentaire et les économies d'énergie</p> <p>Participation à la manifestation Essonne verte Essonne Propre.</p> <p>Volonté de développer un pédibus</p> <p>Pérenniser l'organisation des chantiers citoyens.</p>	<p>Nombre et contenu des projets et actions.</p> <p>Nombre de participants aux actions</p> <p>Nombre d'agents en formation sur les thématiques de l'égalité filles-garçons, la citoyenneté, le handicap et l'impact positif sur la posture et les activités proposées</p> <p>Nombre d'actions annuelles réalisées</p> <p>Nombre d'enfants et d'agents qui ont participé</p> <p>Nombre d'actions du CME</p> <p>Fréquentation des filles et des garçons</p> <p>Mesurer le taux de fréquentation en fonction des CSP</p> <p>Effets des actions sur les comportements des enfants et des professionnels : propreté des cours, respect des abords des établissements ...</p> <p>Réduction du poids des aliments servis et jetés par les enfants (pesées journalières)</p> <p>Nombres d'actions abouties et de projets annuels</p> <p>Nombre d'actions et de projets annuels</p> <p>Contenu des actions</p> <p>Nombre d'agents formés</p> <p>Nombre d'enfants qui ont participé</p> <p>Intérêt de la population/Pédibus</p> <p>Poubelles de tri : reflex des enfants à utiliser ces poubelles</p>



COMMENT

Développer les liens intergénérationnels

ACTIONS

Mise en place d'un projet intergénérationnel sur l'accueil de loisirs de la butte aux grès
 Plusieurs rencontres et échanges tout au long de l'année avec des activités partagées
 Réalisation d'une exposition photos et d'une sortie en commun

Proposition de faire un projet sur le temps scolaire

INDICATEURS D'EVALUATION

Bilan des projets et actions.
 Nombre d'ainés et d'enfants ayant participé
 Nombre de rencontres
 Mesurer l'impact sur la vie sociale



3. Renforcer les liens entre les acteurs éducatifs

COMMENT	ACTIONS	INDICATEURS D'EVALUATION
Développer le partenariat et travailler avec les différents acteurs sur des actions communes	<p>Prévoir des temps de rencontre et de concertation</p> <p>Mise en place de projets et d'actions qui puissent s'articuler entre elles: travailler sur des thèmes similaires mais selon des approches différentes</p> <p>Le conseil de vie périscolaire, les conseils scolaires, les portes ouvertes, les fêtes d'écoles et les journées à thèmes sont des actions favorisant la co-construction entre les acteurs et la bonne articulation entre les actions éducatives</p> <p>Créer de nouveaux projets et actions (café parents, évènement sportif fédérateur, atelier des aînés...)</p> <p>Mise en place du suivi des enfants</p>	<p>Nombre annuel de rencontres entre les acteurs</p> <p>Nombre de réunions conduites</p> <p>Nombre de projets et d'actions en commun</p> <p>Cohérence des projets et des actions</p> <p>Nombre de participants : enfants/familles/professionnels sur les différents évènements</p> <p>Nombre de parents qui ont participé aux évènements</p> <p>Niveau de coopération et d'échange entre les acteurs</p> <p>Nombre de passerelles réalisées</p> <p>Nombre d'enfants qui ont participé</p> <p>Impact sur les inscriptions à ces structures</p>
Créer du lien entre les différents acteurs éducatifs, les personnels communaux et les élus	<p>Réalisation de passerelles pour les enfants entre la crèche et la maternelle et entre les grandes sections et les CP, ainsi qu'entre l'accueil de loisirs et le service jeunesse.</p> <p>Rassembler les acteurs autour de projets et thématiques fédérateurs</p> <p>Créer un répertoire commun identifiant les ressources du territoire</p>	<p>Nombre annuel de rencontres entre les acteurs</p> <p>Nombre de réunions conduites</p> <p>Nombre de projets et d'actions en commun</p> <p>Réalisation du répertoire</p>

3. MODALITES PRACTIQUES DU PEdT

Horaires scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30 pour les écoles maternelles et élémentaires.
Exception pour l'école des Boutons d'Or de 8h20 à 16h20.

Horaires des accueils périscolaires maternels :

École des Boutons d'Or de 7h00 à 8h20 et de 16h20 à 19h00. Ecole Jacques Prévert disposant de 2 salles dédiées et habilitées de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Horaires des accueils périscolaires élémentaires :

Ecole Jacques Prévert de 7h00 à 8h30. L'ACM de la Butte aux Grès pour les élèves de la Roche de 7h00 à 8h30.

Horaires des accueils périscolaires du mercredi :

Accueil collectif de mineurs des Boutons d'Or maternel (petites et moyennes sections).

Accueil de loisirs de la Butte aux Grès (grande section/- 13 ans).

Accueil des familles 7h00 à 9h00, possibilité de départ à la mi-journée après la restauration (13h00) et départ des enfants de 17h00 à 19h00.

Horaires des accueils extrascolaires :

Accueil de loisirs de la Butte aux Grès (pour les enfants de 3 à moins de 13 ans)

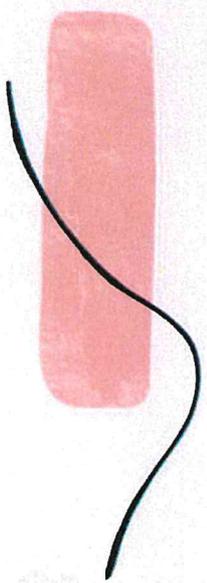
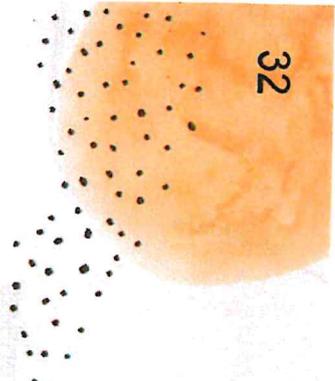
Accueil des familles 7h00 à 9h00 et départ des enfants de 17h00 à 19h00 (pas d'accueil à la demi-journée)

Inscriptions et tarification :

Les inscriptions aux activités éducatives municipales s'effectuent sur le kiosque famille, excepté pour l'Espace jeunes.

La tarification est modulée en fonction des ressources de la famille.

Les tarifs sont calculés sur la base des quotients CAF (10 tranches). Ce principe permet d'avoir un tarif propre à chaque famille en tenant compte de ses ressources et de sa constitution, d'une part, et de facturer les familles selon leur utilisation des services d'autre part. Seule l'étude est facturée selon un système forfaitaire qui ne tient pas compte des ressources de la famille. Le service scolaire établit une facture selon un coût unitaire par activité.



Horaires de l'Espace jeunes pendant les périodes scolaires :

Le lundi de 9h00 à 12h00 : permanence administrative

Lundi mardi et le jeudi de 15h00 à 19h00 : activités, projets, aide aux devoirs...

Le mercredi de 11h30 à 19h00 : activités réservées aux collégiens - possibilité de déjeuner à l'espace jeunes (panier repas)

Le vendredi de 15h00 à 19h00 : ouvert à tous

Des soirées à thèmes sont proposées les vendredis soir, 1 fois par mois.

Horaires de l'Espace jeunes pendant les congés scolaires :

Tous les jours de 14h00 jusqu'à 19h00. Sauf modifications pour des activités prévues à la journée (horaire à préciser).

Tarififications :

Carte d'adhérent :

1. 5 € pour les jeunes Ollainvillois

2. 20 € pour les extérieurs

Une participation selon 4 quotients familiaux avec application d'un taux d'effort sur le coût réel de la sortie est demandée pour les activités payantes (coût réel pour les extérieurs).

Durée du PEdT :

3 années



4. LES PROJETS

Le PEdT permet de formaliser et de structurer les projets. La liste qui suit est donc une liste non exhaustive des projets déjà mis en place ou à venir en direction du public ciblé.

Les projets seront donc développés durant les temps d'activité scolaire (en lien avec le projet d'école), périscolaire et extrascolaire.

- Permettre la découverte de différentes pratiques sportives - La ville est labélisée terre de jeux 2024,
- Offrir des structures sportives aux enfants qui permettent de pratiquer le sport dans des conditions optimales : pôle sportif et aménagement de la place de l'Orangerie,
- Ollainville est ville amie des enfants – solidarité,
- Sensibiliser les enfants et les équipes pédagogiques au jardinage, à la biodiversité et au compostage : proposer des ateliers et animations,
- Sensibiliser les élèves et enfants au tri sélectif des déchets – aborder la réduction des déchets Intervention sur le temps du midi – ateliers – sensibilisation au gaspillage alimentaire,
- L'Espace jeunes est en pleine mutation et accueillera pour la rentrée 2023 les 16-25 ans ainsi qu'un troisième animateur,
- L'école des Belles Vues prévue pour la rentrée scolaire 2024 bénéficiera du plan mercredi – définir un mode de gestion de cette école située sur Ollainville mais qui accueillera également des Arpajonnais,
- Envisager la mise en œuvre du plan mercredi sur toutes les écoles de la commune.

5. MISE EN OEUVRE

Comité technique (COTECH) :
acteurs responsables de la mise en
œuvre des activités proposées dans
le cadre du PEDT

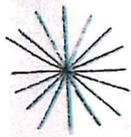
- Le Maire
- L'élue à l'enfance
- L'élue à la jeunesse
- La direction générale des services
- La directrice du pôle enfance
- Le directeur du service jeunesse
- L'animatrice référente du CME
- Les membres du COPIL en fonction des ordres du jour

Composition de l'équipe du comité de pilotage
(COPIL)

- M. Le Maire
- M. le Préfet
- M. le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales
- M. la Directrice Académique
- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale
- La SDJES
- La direction générale des services
- L'adjointe déléguée à l'éducation
- L'adjointe déléguée à la solidarité
- L'élue déléguée à l'Espace Jeunes
- Mme la Principale du Collège
- Les directions d'écoles
- La direction du service jeunesse
- La direction du service enfance
- Les élus.es des parents d'élèves

Temps de concertation - Les agents communaux
associés au PEDT

- L'équipe d'animation
- Les ATSEM
- Les intervenants sport et musique (DUMISTE)
- Le service culturel



Les Partenaires

Partenaires associatifs (liste non exhaustive)

- UNICEF
- Terre de Jeux 2024
- Associations Sportives d'Ollainville (11 associations)
- Associations de parents d'élèves élu-e-s
- Ollainville Art et Image
- Club cycliste ollainvillois
- Téléthon
- Triangle vert
-
-
-
-
-
-

Partenaires internes

- Education
- Enfance
- Sports et Jeunesse
- Affaires culturelles
- Comité consultatif des Aînés
- Environnement
- Centre technique municipal
- Police Municipale
- Communication
- Société de restauration
- Conseil Municipal des Enfants
- Comité Agenda 21
- Médiathèque
- Comité de Jumelage
- Maraicher
-
-

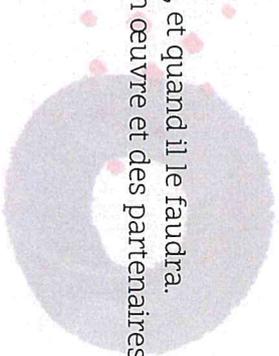
Partenaires institutionnels

- SDJES 91 : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- DASEN 91 : Direction académique de l'éducation nationale
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-



- **Le comité technique**

Il se réunira au moins deux fois par an, et quand il le faudra.
Il est constitué des acteurs de la mise en œuvre et des partenaires associés selon les sujets.

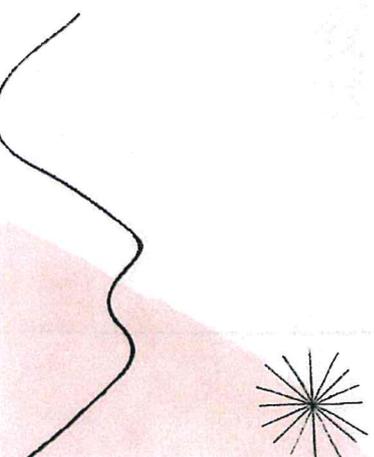
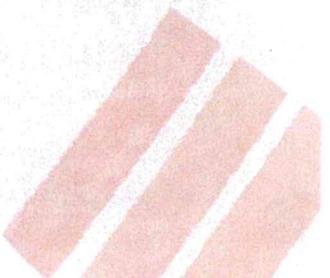
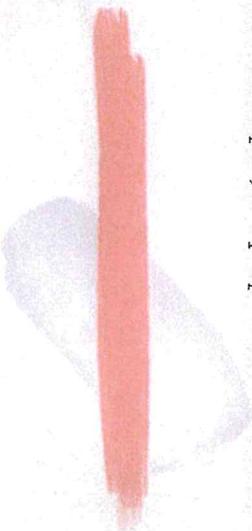
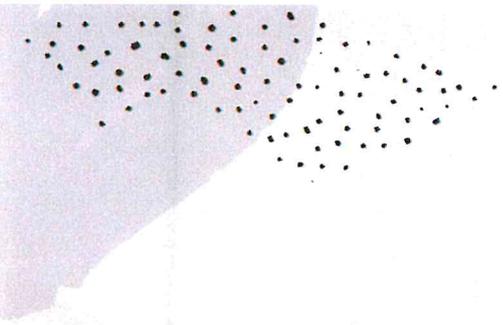


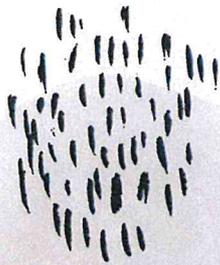
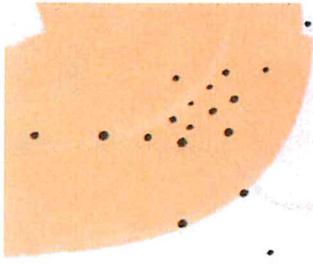
- **Le comité de pilotage se réunira deux fois par an**

La première réunion se tiendra en début d'année scolaire à l'automne : définition des axes d'approche du PEdT et d'élaboration des projets.

La deuxième réunion se fera en fin de l'année scolaire : bilan final des actions menées sur toute l'année et évaluation.

Chaque objectif fera l'objet d'un suivi à l'aide d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs avec notamment la mise en place de questionnaires de satisfaction : enfants – parents – acteurs ainsi que des fiches projets qui permettront de dresser des bilans.





- **Ressources pour le PEdT**

Pour la mise en place des actions pour le PEdT, la municipalité d'Ollainville met les outils et moyens humains et financier à disposition.

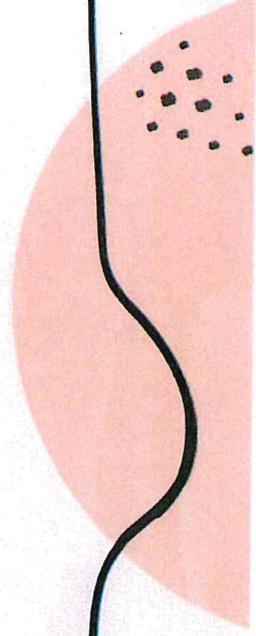
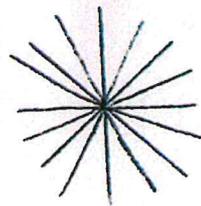


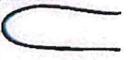
Encadrement dans le respect de la réglementation de la SDJES.

Le PEdT constitue un engagement pour la mise en place d'actions transversales entre les services municipaux, les animateurs, les enseignants, les intervenants extérieurs, pour une cause commune. Il s'appuie donc sur les expériences et compétences de tous.

- **Le règlement**

Une tarification en fonction des quotients de la Caisse d'Allocations Familiales des familles est proposée pour les activités extra et périscolaires, elle est revue tous les ans par le conseil municipal.





- **Les modalités d'information pour les familles**

- Le kiosque famille sur lequel les familles trouvent d'une part les plannings d'activités, les règlements intérieurs des structures, et peuvent d'autre part s'inscrire aux activités et les régler,
- Les réseaux sociaux de la ville : le site, Facebook, Instagram,
- Le journal municipal,
- L'affichage dans les différentes structures,
- Les équipes d'animation sont également des relais.

- **Les moyens humains :**

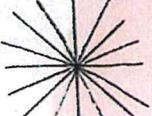
- Les bénévoles et les associations,
- Les équipes d'entretien et des services techniques;
- 2 intervenants sports et musique sur le temps scolaire,
- Agents des Offices,
- Educateurs sportifs,
- 2 médiathécaires,
- AESH sur le temps du midi,
- 1 chauffeur de bus.

- **L'équipe d'animation du pôle enfance**

- Une directrice, un directeur adjoint, trois référentes sur les temps périscolaires,
- 15 animateurs dont un stagiaire en contrat d'apprentissage petite enfance,
- 2 animateurs en charge du transport scolaire,
- 1 animatrice référente du conseil municipal des enfants,
- 8 ATSEM.

- **L'équipe d'animation de l'Espace jeunes**

- Un directeur,
- 2 animateurs.



Formations 2022-2023 accueil de loisirs et espace jeunes

Intitulé du stage	Année 2022	Année 2023	Organisme	Nbre d'agent	Nbre de jour
Valeur de la république et laïcité : laïcité et relation socio-éducative	x		CNFPT	1	2
Valeur de la république et laïcité : laïcité et relation socio-éducative		x	CNFPT	1	2
Fondement et valeur de l'animation	x		CNFPT	1	2
L'expression corporelle du tout petit : gym, danse et rythme	x		CNFPT	1	3
Les jeux traditionnels adaptés au plein air		x	CNFPT	1	3,5
Accompagnement éducatif pause méridienne	x		CNFPT	1	2
Education au goût : en restauration scolaire	x		Animassens	1	2
Education au goût : en restauration scolaire		x	Animassens	1	0,5
Accompagnement des enfants en situation de handicap		x	CNFPT	1	2
La sexualité des jeunes à travers les réseaux sociaux : éducation à l'image		x	CNFPT	1	2
Création de médias numériques		x	SDJES 91	1	1
Animer à partir d'oeuvres artistiques		x	SDJES 91	1	2
Violences, harcèlement (11 agents)	x		CNFPT	11	11
Le pilotage de projet : le cadrage		x	CNFPT	1	3j à distance
Le cadre réglementaire et la responsabilité professionnelle appliqués à l'accueil collectif de mineur		x	CNFPT	1	2
Accompagnement à la rédaction du livret 1 et 2 VAE BPJEPS		x	CNFPT	1	5+ 2 à distance
BAFD stage pratique	x		Accueil de loisirs	2	28
BAFD Perfectionnement		x	AROEVEN	2	12
PSC1	x		Croix Blanche	2	2
DEFIBRILLATEUR	x		ATRIA	4	
DEFIBRILLATEUR		x	ATRIA		
EXTINCTEUR	x		Protection civile	5	
EXTINCTEUR		x	Protection civile		
BNSSA / BSB		x	CREPS	1	8

6. LA COORDINATION

Élu-e-s référent.e-s : Le Maire, M Girardeau

L'élue à l'enfance, Mme Chevron

L'élue à la jeunesse, M Piot

Service porteur : Enfance-Jeunesse

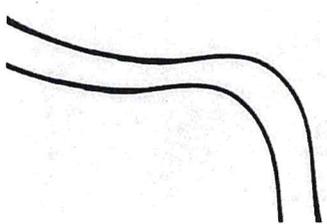
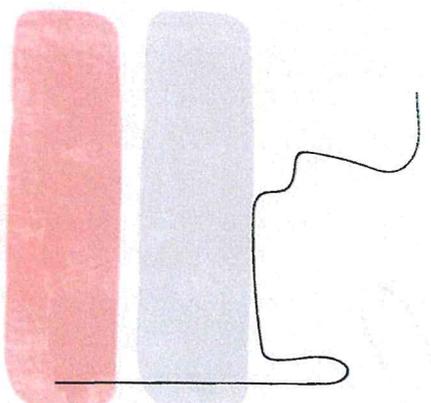
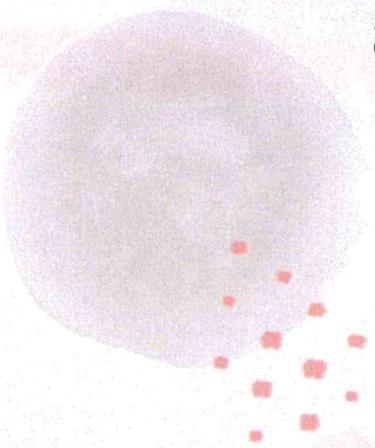
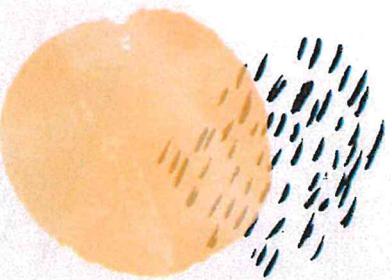
Services Référents : La directrice du pôle Enfance

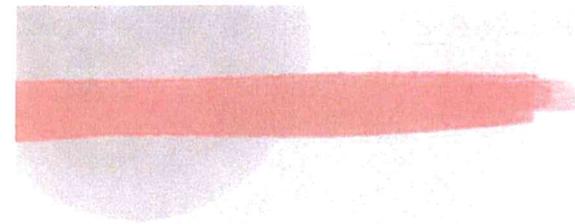
Le directeur de l'Espace Jeunes

Adresse : Hôtel de ville 2 rue de la mairie 91340 Ollainville

Téléphone : 01.69.26.19.19

Contact : alsh@mairie-ollainville91.fr





Madame la Directrice
Académique des
Services de l'Education
Nationale

Monsieur le Préfet
de l'Essonne

Monsieur le Maire
d'Ollainville

Monsieur le Directeur de
la CAF

